

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (NPP) 21-725

Processus d'examen de produit (PEP).

OBJET DU PRESENT AVIS

Exportation et développement Canada (EDC), en conformité de ses obligations aux termes du chapitre cinq de l'Accord de Libre-Échange Canadien (ALÉC) et chapitre dix-neuf l'Accord économique et commercial global (AECG) annonce qu'elle entreprend un C avec des équipementiers.

Ce processus a pour but de sélectionner une plateforme-service infonuagique ou un logiciel en tant que service comme solution de gestion des données maîtres / données de référence.

Une fois la solution choisie, EDC compte publier une demande de propositions (DP) de services d'intégration de systèmes.

TOUS LES FOURNISSEURS

Les fournisseurs de services potentiels qui souhaitent participer à ce processus doivent présenter une « lettre d'intérêt » (voir ci-dessous). Sans exception, les fournisseurs qui ne soumettront pas de lettre d'intérêt ne seront pas considérés dans le processus d'examen de produit (PEP). À noter qu'EDC ne communiquera directement qu'avec les fournisseurs; sont donc exclus les revendeurs, les partenaires intermédiaires et les revendeurs à valeur ajoutée.

INSTRUCTIONS POUR LA PRESENTATION D'UNE « LETTRE D'INTERET »

La lettre d'intérêt doit porter la mention suivante : APM n° 21-725 – Solution de gestion des données maîtres / données de référence". Les lettres peuvent être présentées en anglais ou en français. Toutefois, le fournisseur est avisé que sa réponse peut devoir être traduite afin d'être évaluée et EDC se réserve le droit d'utiliser cette traduction pour fins d'évaluation.

La lettre d'intérêt doit présenter les coordonnées du fournisseur, notamment :

- sa raison sociale
- son adresse postale
- son numéro de téléphone
- son site Web/URL
- son contact (pour coordonner la réception de l'entente de non-divulgence et de la DP)
- l'adresse électronique du contact

Les lettres d'intérêt doivent parvenir à EDC par la poste ou par courrier électronique (npp@edc.ca) au plus tard à 15 h (heure d'Ottawa) le 28 juin, 2021. Dès la réception d'une lettre d'intérêt, EDC enverra une entente de non-divulgence (NDA) au fournisseur qui, lorsqu'il l'aura signée, pourra recevoir la documentation de la DP.

La DP devrait être publiée la semaine du 28 juin, 2021.

EDC peut, à sa propre et entière discrétion, changer la date et l'heure susmentionnées, sous réserve d'un avis écrit adressé aux fournisseurs de services potentiels.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PEP

La pondération est approximative et EDC peut la modifier à son entière discrétion.

Critères obligatoires

1. Le fournisseur **doit (O)** présenter un barème tarifaire (annexe C) pour tous les biens et services demandés dans le cadre du présent PEP. Tous les coûts, y compris les coûts uniques, **doivent (O)** être joints à l'offre ou à la soumission du fournisseur dans le cadre de sa proposition financière.
2. Le fournisseur **doit (O)** fournir tous les documents pertinents pour la négociation d'un accord définitif en version électronique (MS Word de préférence) : accord de licence du fournisseur, contrat de service, contrat de maintenance ou de soutien, etc.
3. Le fournisseur **doit (O)** fournir l'annexe B sur les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles dûment remplies.
4. La solution technologique du soumissionnaire **doit (O)** être un logiciel en tant que service ou une plateforme-service.
5. La solution du soumissionnaire **doit (O)** fournir directement des moyens multimodaux de créer et de tenir un « référentiel de données maîtres et de données de référence » aux sources multiples.
6. La solution du soumissionnaire **doit (O)** fournir directement des moyens de configurer des règles pour créer et tenir des registres dont la survivance est entièrement vérifiable. En outre, l'association des données à chaque registre doit être retraçable.
7. La solution du soumissionnaire **doit (O)** fournir directement des moyens de gérer de multiples hiérarchies et taxonomies de données utilisées pour ordonner un « registre de données maîtres et de données de référence ».

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DP:

(La pondération est approximative et EDC peut la modifier à son entière discrétion.)

Critères cotés – 75 %

- Capacité organisationnelle et références (5 %)
- Exigences fonctionnelles (55 %)
- Exigences non fonctionnelles (35 % [seuil minimal acceptable : 17,5 %])
- Confidentialité, gestion des données et maintien des activités (5 %)

Démonstration de la solution (25 %)

Critères financiers – analyse coûts-avantages

ENTENTE DE NON-DIVULGATION


Tous les candidats à la DP qui suivra le présent appel seront tenus de signer l'entente de non-divulgence d'EDC sans modification avant que la documentation de soumission ne leur soit remise. En outre, si EDC le juge nécessaire, les candidats devront signer une entente plus détaillée dans laquelle ils s'engageront à respecter les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans l'éventualité où, à l'issue du processus de DP, le contrat leur était accordé.

GENERALITES

EDC peut, à son entière discrétion, communiquer avec les organisations recommandées du fournisseur retenu dans le cadre du processus ultérieur de DP.

EDC peut, à son entière discrétion, vérifier la situation financière du fournisseur retenu dans le cadre du processus ultérieur de DP.

Tous les documents et autre matériel fournis en réponse au présent APM deviennent la propriété d'EDC. Le présent AAP et toute soumission reçue en réponse à l'avis, toute DP et proposition soumises ainsi que les accords connexes, incluant l'entente de non-divulgence et l'entente de services, seront interprétés et administrés selon les lois applicables de la province de l'Ontario et les lois fédérales applicables du Canada.



EDC a affiché le présent APM afin de réunir des informations sur des fournisseurs de services potentiels. EDC décline toute responsabilité ou obligation auprès de fournisseurs de services pour ce qui est d'un aspect quelconque du présent APM. EDC n'est pas obligée de rembourser ou de compenser de quelque manière que ce soit les dépenses engagées par les fournisseurs de services à l'égard de la réception ou de l'étude du présent APM ou de la réponse à l'APM ou à l'égard de la négociation d'une entente de non-divulgence, d'une entente de services ou toute autre entente.

ANTECEDENTS – EDC

EDC est une société d'État qui offre des services de financement et de gestion des risques aux exportateurs et aux investisseurs canadiens sur quelque 200 marchés étrangers.

Créée en 1944, EDC est financièrement autonome et fonctionne comme une entreprise.

De l'information détaillée sur les services, l'organisation, les politiques et les activités financières d'EDC se trouve sur son site Web au www.edc.ca.